

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 28 juin à 18h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le mercredi 21 juin 2023 et affichée ce même jour.

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50**  
**ÉTAIENT PRESENTS : 33**  
**AYANT PRIS PART A LA DECISION : 39**

**Étaient présents :** Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Marie-Josèphe LESENECHAL, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Patrick SAINT-LO, Martine JOUIN, Bertrand GOSSET, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, Marcel PETRE est représenté par Dominique FAUSSER son suppléant, Yves PIET, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, conseillers communautaires.

**Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir :** Jean-Marie DECLOMESNIL a donné pouvoir à Geneviève LEBLOND, Guillaume DUJARDIN a donné pouvoir à Sandra LEMARCHAND, Michel GENNEVIEVE a donné pouvoir à Christophe LE BOULANGER, Lydie OLIVE a donné pouvoir à Nicolas BARAY, Jérémie DESGUEE a donné pouvoir à Christian VENGEONS, Jean-Luc ROUSSEL a donné pouvoir à Annick SOLIER

**Était absente excusée :** Edith LANGLOIS.

**Étaient absents :** Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Joël LEVERT, Véronique BOUÉ, David PICCAND, Yvonne LE GAC, François REPEL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

## DELIBERATION 20230628-17 : EJ\_ALSH\_LES FRANCAS - BILANS 2022

### I. Les projets mis en place sous le thème de la littérature

#### A. Les mercredis

- « Les lectures du mercredi »
- Lecture de contes traditionnels
- Réalisation d'un « cherche et trouve » XXL
- Réalisation d'une histoire sur le concept « Il était une fois »
- Découverte du roman policier
- Découverte de l'univers de la BD au travers des aventures d'Astérix

#### B. Les vacances scolaires

- « Si Halloween m'était contée »
- Mise en scène de conte avec « Caumont se met en scène »
- Réalisation de carnets naturalistes avec « En avant pour l'exploration »
- Découverte de la littérature fantastique

#### C. Les séjours

- « Objectif Neige » : 189 enfants dont 31 de Caumont-sur-Aure
- Les mini-camps : 145 enfants de 3 à 17 ans de PBI ; 32 séjours

### II. Bilan quantitatif

En 2022, 42 familles et 75 enfants accueillis. 56% des enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs ont plus de 6 ans alors que sur les vacances scolaires, c'est 65% des enfants. Par ailleurs, 65% des enfants viennent de Caumont-sur-Aure, 18% viennent de territoires en hors de l'intercommunalité, 6% viennent des communes d'Aurseulles et de Val de Drôme.

La formation de l'équipe a été l'un des enjeux de l'année 2022 pour valoriser la qualité d'accueil et du projet pédagogique de la structure. Sur l'équipe, nous avons :

- 2 directrices (sur l'accueil périscolaire et extrascolaire)
- 3 animatrices BAFA permanentes sur les mercredis
- 2 à 3 animatrices BAFA ou Stagiaires volontaires sur les vacances

### III. Bilan financier

Situation déficitaire de 8 611 € sur le budget 2022 a été soulevé du fait de l'augmentation des charges de fonctionnement :

- Alimentation, transports, assurances...
- Salaires (obligation légale)
- Frais de gestion (paie, énergie)
- Augmentation des impayés
- Augmentation fréquentation mercredis
- Baisse de fréquentation vacances et séjours
- Réduction aides (FONJEP, CAE-CUI...)

#### **Problématiques soulevées :**

Locaux Livry avec une entrée estimée au printemps 2024.

Les Francas souhaitent :

- Augmenter les tarifications aux familles pour compenser la part des impayés. Les élus ont fait remarquer qu'au vu des revenus médians des familles sur le territoire, l'augmentation des tarifs serait contre-productif.
- Bénéficier du plan mercredi

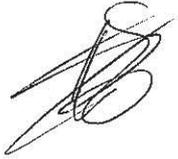
Les membres de la commission enfance jeunesse soulignent la qualité du travail et l'implication de l'association Les Francas.

**Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :**

- **DE VALIDER** les éléments de bilans de l'association.
- **D'AUTORISER** Monsieur le président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.  
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,  
Annick SOLIER



Le Président,  
Gérard LEGUAY



Accusé de réception en préfecture  
014-200069524-20230628-20230628-17\_DEL-DE  
Date de télétransmission : 06/07/2023  
Date de réception préfecture : 06/07/2023